



BTSA Aménagements Paysagers (Apprentissage)

Formation diplômante

code RNCP 17218

Le profil demandé

Pré requis

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4
- Avoir moins de 29 ans
- Pas de limite d'âge si RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)

Les atouts de l'alternance

- Un premier pas significatif dans le monde du travail
- Une **rémunération mensuelle** pendant toute la durée de votre formation
- L'**acquisition d'un véritable savoir-faire** en tant que conducteur de travaux d'aménagements paysagers

Diplôme de niveau 5

Lieu de formation :

Centre de formation Toulouse-Auzeville

Durée : 2 ans, à partir de septembre

Rythme de l'alternance : 42 semaines au Centre, 52 semaines en entreprise, 10 semaines de congés payés

Formation par apprentissage

Organisme de formation porteur de l'habilitation:
CFAAH Toulouse Auzeville

Certificateur: DRAAF Occitanie / SRFD - 09/19

Admission

Pré-inscription sur notre site

Etude du dossier scolaire et entretien de motivation
L'admission définitive est actée par la signature d'apprentissage ou de professionnalisation de 2 ans.



Les métiers visés

- Chef de chantier des espaces verts
- Conducteur de travaux
- Collaborateur polyvalent des espaces verts
- Technicien des espaces verts en collectivité territoriale
- Gérant d'entreprise

Les perspectives d'évolution

Évolution de carrière

- Concepteur du paysage
- Architecte paysagiste
- Ingénieur paysagiste

Poursuites d'études

- CS Collaborateur du Concepteur Paysagiste
- Licence Pro Management des Organisations des entreprises du Paysage
- CS Gestion des Arbres d'Ornement

Coût de la formation

Le coût de la formation par apprentissage est pris en charge par l'OPCO de branche ou par l'employeur.

Les modalités de rémunération

Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre année de formation.

Vous pouvez retrouver ces informations sur notre site Internet :

www.citesciencesvertes.educagri.fr



Objectifs

Acquérir des compétences et des connaissances générales, techniques et pratiques pour que le futur professionnel puisse coordonner la réalisation d'aménagements paysagers multifonctionnels adaptés à la demande du commanditaire et à son environnement.

Capacités du Tronc commun des BTSAs

Capacité 1 correspondant au bloc de compétences B1 : **S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui**

C1.1 Saisir les enjeux de la réalité socio-économique C1.2 Se situer dans des questions de société C1.3 Argumenter un point de vue dans un débat de société

Capacité 2 correspondant au bloc de compétences B2 : **Construire son projet personnel et professionnel**

C2.1 S'engager dans un mode de vie actif et solidaire C2.2 S'insérer dans un environnement professionnel C2.3 S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers C2.4 Conduire un projet

Capacité 3 correspondant au bloc de compétences B3 : **Communiquer dans des situations et des contextes variés**

C3.1 Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public C3.2 Communiquer en langue étrangère C3.3 Communiquer avec des moyens adaptés

Capacités professionnelles spécifiques du BTSa Aménagements paysagers

Capacité 4 correspondant au bloc de compétences B4 : **Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager**

C4.1 Planifier les activités et la logistique nécessaires aux chantiers C4.2 Gérer des équipes au travail C4.3 Assurer la sécurité et la mise en œuvre des réglementations

Capacité 5 correspondant au bloc de compétences B5 : **Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique**

C5.1 Réaliser le diagnostic d'un espace avant interventions C5.2 Conduire les opérations de mise en place de la végétation C5.3 Piloter les opérations de gestion de la végétation

Capacité 6 correspondant au bloc de compétences B6 : **Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers**

C6.1 Réaliser les travaux préparatoires à la mise en place d'ouvrages, infrastructures et réseaux C6.2 Conduire les opérations de réalisation des ouvrages, infrastructures et réseaux C6.3 Piloter les opérations de maintenance des ouvrages, infrastructures, réseaux et équipements

Capacité 7 correspondant au bloc de compétences B7 : **Assurer la gestion technico-économique de chantiers**

C7.1 Déterminer le coût d'un projet dans son environnement C7.2 Assurer le suivi technico-économique d'un chantier C7.3 Gérer un aléa

Capacité 8 correspondant au bloc de compétences B8 : **Elaborer un projet d'aménagement paysager**

C8.1 Analyser le site à aménager dans son contexte au regard d'une commande C8.2 Concevoir un projet d'aménagement paysager C8.3 Présenter un projet d'aménagement paysager

Modalités d'évaluation: Contrôle en cours de formation (CCF) et 3 épreuves terminales (2 écrits et 1 oral)

Organisation de la formation

Spécificités en termes d'organisation pédagogique

- Une équipe de formateurs diplômés et expérimentés dans leurs spécialités
- Des relations privilégiées avec les entreprises du secteur et les institutions
- La réalisation par les apprentis de divers projets de conception en aménagements paysagers grâce notamment, à ces partenariats (ex. : la réhabilitation d'un parc sur la commune de Launaguet, et du Bois Paoli avec le Sicoval et la Mairie d'Auzeville, ou encore la participation aux aménagements du Festival de Rue de Ramonville)

Spécificités en termes d'équipements

- Plus de 400 espèces végétales représentées dans l'enceinte de la Cité des Sciences Vertes
- Une Plateforme Paysage qui comprend la gestion d'un Atelier par des formateurs techniques expérimentés et leurs apprenants, la conception et la mise en œuvre de plusieurs projets d'aménagement paysagers sur notre site ou chez nos partenaires, et la mise à disposition de matériels pour tous les travaux pratiques
- Une dimension humaine préservée au cœur du complexe d'enseignement agricole : animation et entretien d'un foyer pour nos apprenants, un centre de documentation, des activités culturelles et associatives et enfin l'accès à un grand complexe sportif directement sur le site.

Charte d'accueil du public handicapé

Le Centre de formations a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous accueillons toute personne sans discrimination sur des temps d'accueil individualisés pour identifier les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée.

Règlement intérieur sur notre site internet

- Nombre d'apprenants 22-23: 37
- Taux de réussite 22-23: 62%
- Taux de satisfaction 22-23: 59% (34 sur 37)
- Taux d'insertion: 57%
- Taux de poursuite d'études: 43%
- Taux de rupture : 20%



Centre de formation Toulouse-Auzeville - Cité des Sciences Vertes

BP 72647 - 2 route de Narbonne - 31326 CASTANET TOLOSAN Cedex

Tél. 05 61 00 99 80 - Fax : 05 61 00 39 78

cfa.toulouse@educagri.fr - www.citesciencesvertes.fr